

BTS CG Comptabilité Gestion - Détail de la Certification

L'examen est national. Il correspond à une certification professionnelle de niveau 5 (Bac + 2) soit un équivalent universitaire de 120 points ECTS.

Il a lieu une fois par an, de mi-mai à fin juin.

Le diplôme s'obtient avec une moyenne générale de 10/20.

Il est composé de 6 unités (ou blocs de compétences) qui peuvent se valider indépendamment et dont le bénéfice peut être conservé pendant 5 ans :

- 3 unités de matières générales de U1 à U3
- 3 unités professionnelles de U4 à U6

Règlement de l'examen			En apprentissage	
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
E.1. Cultures générales et expression E11 Culture générale et expression E12 LV obligatoire Anglais	U.11 U.12	4 3	Écrite Orale	4 heures 20 mn
E.2. Mathématiques appliquées	U2	3	Écrite	2 heures
E.3 Culture économique, juridique et managériale	U3	6	Écrite	4 heures
E.4. Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales – Etude de cas Pratiques comptables fiscales et sociales	U41 U42	9 4	Ecrite Orale sur poste informatique à partir d'un Dossier Produit par le candidat	4 ,5 heures 30 minutes
E.S: Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière	U.5	5	Orale sur poste informatique à partir d'un Dossier Produit par le candidat	30 minutes
E.6. Parcours de professionnalisation	U.6	5	Orale partir d'un Dossier Pro	30 minutes

Registre National des Compétences : RNCP N° de fiche RNCP35521

Voir la certification officielle : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35521/>